

**L'Association des PEP28  
Recrute  
Pour Le Centre Social Clos Margis de Lucé (28)  
1 Animateur - Responsable de Secteur jeunes (11- 25 ans)  
POSTE A POURVOIR dès que possible**

### Contact :

Adresser **lettre de motivation et C.V** par mail à Mme PUICHAULT avant le 19/09/2023 :  
[directionclos@pep28.asso.fr](mailto:directionclos@pep28.asso.fr)

### Missions :

Sous la responsabilité du Directeur de la structure et de la Directrice générale adjointe :

- Met en œuvre les valeurs associatives : Solidarité, Laïcité, Citoyenneté, Inclusion
- Pilote et anime le projet éducatif du secteur jeunes dans le cadre de la Prestation de Service Jeunes de la CAF
- Impulse une dynamique de commission jeunes qui participe à la vie du secteur et plus largement à la vie de la structure
- Met en place une stratégie de communication pour faire connaître le secteur jeunes et mobiliser de nouveaux publics
- Recherche les financements permettant de soutenir l'activité du secteur jeunes et participe à la rédaction des demandes de subventions en collaboration avec le directeur
- Travaille avec les acteurs du territoire et formalise des partenariats
- Travaille en transversalité avec le responsable de secteur Familles et de secteur Adultes. Peut-être amener à s'inscrire dans des projets du secteur Adultes et du secteur Familles
- Accompagne des projets de départs en séjour et assure la direction.
- Assure la direction ACM à destination des 11-17 ans pendant les vacances scolaires.
- Agit en faveur du développement du pouvoir d'agir des jeunes
- Travaille en cohérence avec la responsable du secteur jeunes du centre social Robert Doisneau
- Construit des formats d'animation collectifs attractifs pour les jeunes

### Profil :

- Diplôme professionnel de l'animation **obligatoire** (BPJEPS avec UC de direction, DEJEPS, DUT carrières sociales, Licence professionnelle...)
- Expérience auprès du public adolescent exigée
- Bonne connaissance de la méthodologie de projet
- Permis B exigé
- Démarche proactive, capacités d'initiative, qualités relationnelles et rédactionnelles requises.

### Conditions :

- Travail à 35h hebdomadaires et horaires annualisés
- Souplesse requise pour s'adapter au rythme du public : induit travail en soirée, travail environ 6 samedis par année scolaire.
- Rémunération au coefficient 300 de la Convention 1989 + reprise d'ancienneté
- 20 points supplémentaires liés à la responsabilité spécifique du public jeunes
- Salaire brut de 2167€/mois (hors reprise ancienneté)